

SCANI

Société Coopérative d'Intérêt Collectif par Action Simplifiée à capital variable

RCS Sens 818 442 535

Bâtiment Adrien Durand, Rue Jean-François de la Pérouse, 89300 Joigny

Procès verbal de prise de décision de l'assemblée générale permanente

Le bilan 2024 a fait l'objet de débats jusqu'au 3 décembre 2025. Aucune question structurante autre que les points annuels classiques n'a été soulevée.

L'assemblée générale permanente a été ensuite invitée à voter les différentes résolutions proposées à l'issue des débats pendant une période de vote s'étalant du 12 au 27 janvier 2026.

A la date de clôture du vote, la coopérative comptait 1029 membres. La participation s'établit à 143 votants, soit un taux de participation de 13,89 %.

La pondération des votes en fonction du poids de chaque collège se réparti comme suit :

- Bénévoles & Salariés : 13/13 (40.00%)
- Particuliers : 72/317 (5.68%)
- Professionnels : 26/110 (5.91%)
- Soutiens : 31/589 (0.53%)

Soit un taux de participation pondéré de 52,11 %. Le vote de l'assemblée général est donc valide.

Le tableau des résultats du vote est annexé au présent procès verbal qui a été établi le 31 janvier 2026 et signé par les membres des deux conseils qui le souhaitent.

Questions annuelles

Question	Réponse
L'assemblée générale approuve le bilan moral 2024	ABSTENTION : 2.29 % OUI : 97.71 %
L'assemblée générale approuve le bilan financier 2024 et donne quitus au conseil d'administration et au conseil de surveillance pour leur gestion	ABSTENTION : 3.53 % OUI : 96.47 %
L'assemblée générale décide d'affecter l'ensemble du déficit 2024, soit 14 741,05 €, aux réserves impartageables, les diminuant de 59 157,36 € à 44 416,31 €	ABSTENTION : 4.88 % OUI : 95.12 %
L'assemblée générale certifie avoir pris connaissance et approuver l'absence de conventions visées à l'article L225-38 du code du commerce et avoir pris connaissance et approuver les rémunérations et remboursements de frais qui ont été détaillés et chiffrés dans le bilan moral, section 3	ABSTENTION : 4.92 % OUI : 95.08 %
L'assemblée générale donne pouvoir au porteur du présent procès verbal pour les démarches administratives	OUI : 98.02 % NON : 0.91 % ABSTENTION : 1.07 %

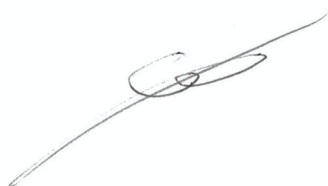
Renouvellement des conseils

L'assemblée générale approuve le renouvellement jusqu'en 2028 du mandat de Thierry Corniot au CS	ABSTENTION : 10.82 % NON : 0.61 % OUI : 88.57 %
L'assemblée générale approuve le renouvellement jusqu'en 2028 du mandat d'Éric Apffel au CS	ABSTENTION : 5.34 % NON : 0.30 % OUI : 94.36 %
L'assemblée générale approuve le renouvellement jusqu'en 2028 du mandat de Gwenaël Adine au CA	OUI : 97.10 % NON : 0.30 % ABSTENTION : 2.59 %
L'assemblée générale approuve le renouvellement jusqu'en 2028 du mandat d'Alfred Urban au CA	ABSTENTION : 6.40 % OUI : 93.60 %
Dans le cas ou une absence de candidature à la présidence serait constatée, l'assemblée générale autorise expressément le président actuel à effectuer un nouveau mandat	OUI : 91.62 % NON : 5.18 % ABSTENTION : 3.20 %

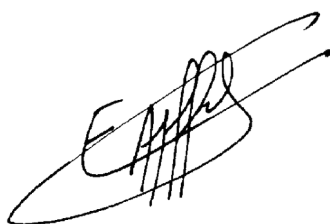
Questions sur la revue de la politique tarifaire

La nouvelle politique tarifaire mise en place mi 2025, en lien avec le débat et le vote de l'AG 2024, a permis de redresser la tendance financière. Et vous, qu'en pensez-vous ?	Elle est bonne : 75.30 % Il faut revenir au tarif unique fixe : 3.05 % Il faut la revoir : 0.76 % Abstention : 20.88 %
---	--

B.Spiquel, CA



Eric Apffel, CS



Marc Zugetta, CA



Louhan Foissier

